
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Personnes présentes :

- ✚ **Représentants des familles** : Mme CORDEY Sarah, M. LE DAIN Patrick, M. LE FALHER Philippe
- ✚ **Représentants des résidents** : Mme LE FALHER Solange, Mme STREIBELEIN Marie-Françoise, Mme BRIEN Eliane, M. LE PIMPEC Christian, Mme HILY Christiane
- ✚ **Représentantes du personnel** : Mme BIDAULT Mélanie, Mme DAVID Brigitte, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Invitées** : Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Mme RICARD Sophie (Cadre Ergothérapeute),
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration** : M. POULMARC'H Dominique (Président)
- ✚ **Représentante de la municipalité de CAUDAN** : Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)
- ✚ **Représentant de la direction** : M. MINETTI Michel, Directeur
- ✚ **Secrétaire de séance** : Mme BELLEC Véronique

Personnes excusées :

- ✚ **Représentante du personnel** : Mme REBELLE Evelyne
- ✚ **Invitée** : Mme GUEHO Marie (Responsable de secteur chez ANSAMBLE)

Début de la séance à 10h30

Mme LE FALHER Solange, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 29 septembre 2022
2. Présentation du nouveau représentant des familles et du représentant du personnel
3. Point sur la restauration
4. Point sur l'animation
5. Point sur les libérations de chambres
6. Calendrier 2023 des prochains CVS
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 29 septembre 2022

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 29 septembre 2022 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Présentation du nouveau représentant des familles et du représentant du personnel

La candidature de M. LE FALHER Philippe a été retenue au poste de représentant des familles et celle de Mme REBELLE Evelyne au poste de représentante du personnel.

3. Point sur la restauration

Une commission de restauration s'est déroulée le mercredi 14 décembre à 11h00 en remplacement de la lecture du journal en l'absence de représentants de la société de restauration. Cette commission se déroule chaque trimestre avant le conseil de la vie sociale et a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents.

- Le petit déjeuner : le café n'est pas assez chaud. Les bols ne sont pas toujours suffisamment remplis. Il est constaté depuis quelques jours du retard dans le service. Il est à noter que du fait de la conjoncture actuelle, la société de restauration rencontre quelques difficultés dans le recrutement de personnel et doit aussi faire face à des arrêts maladies.
- Le déjeuner : Quantité à revoir pour les entrées, pas assez pour certains. La semoule est trop sèche, voir présence de quelques grumeaux. Est-il possible de ne pas l'étaler dans le bac gastro pour éviter le dessèchement. Il serait intéressant de l'accompagner avec un petit bouillon. Difficulté à manger le lard car trop cuit ou trop grillé. Les légumes sont variés et frais. Quelques fils demeurent dans les haricots verts sans doute dû à la qualité car il ne doit pas s'agir d'haricots extra fins. La viande de bœuf est parfois trop dure. Le viande de veau manque au menu. Il est impossible de faire figurer le nom du poisson sur la feuille des menus car il s'agit du la pêche du jour. Les desserts sont variés
- Le goûter : prévoir plus de fruits sur les chariots. Les gâteaux sont moins sucrés et cela est très bien.
- Le dîner : incohérence entre l'énoncé du menu et ce qui est servi : absence de vermicelle dans le potage, ou de gruyère râpé. Il est à préciser comme partout ailleurs que la société de restauration connaît quelques difficultés d'approvisionnement et est contrainte malheureusement de modifier les menus au dernier moment. Dans le cadre de la rénovation des ascenseurs, il est envisagé l'installation de borne permettant la diffusion de messages. Par ce biais, les modifications de menus pourraient être annoncées. Il est constaté une nette amélioration du potage dans sa consistance. Il n'y a toujours pas de changement en ce qui concerne le plat de substitution (jambon + chips). Pourrait-on proposer différentes recettes à base de pommes de terre.
- Suggestions : cassoulet maison, saucisse au chou vert pommé, pot au feu, paella, bœuf bourguignon, ragoût, tajine.

Mme BRIEN Eliane n'a pas apprécié les boulettes de viande de la veille. Pour elle, il s'agissait d'un mélange de bœuf et veau. De plus, elles étaient trop cuites et trop sèches.

4. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en plus des animations quotidiennes, les résidents ont pu participer à :

- La semaine bleue du 3 au 10 octobre
- La venue d'accordéonistes
- La décoration du sapin de Noël avec dégustation d'un vin chaud et chocolats
- Une dégustation d'huîtres
- La fête de Noël

A venir :

- Une balade en calèche sur Arzano
- Une sortie au restaurant

Il est à noter que Brigitte est secondée depuis le mois de septembre jusqu'à août 2023 par Marion qui prépare un BP JEPS « animatrice sociale » en contrat d'apprentissage.

5. Point sur les libérations de chambres

Au moment du décès d'un résident, se pose la question délicate de la libération de la chambre. A ce titre, M. MINETTI Michel convient de préciser qu'il y a lieu de libérer la chambre dans un délai nécessairement court en raison des travaux de réfection à réaliser et de l'urgence des demandes d'admission. A cet effet, la chambre sera à libérer dans un délai de 7 jours à compter du décès, voir le jour même si le résident est bénéficiaire de l'aide sociale.

6. Calendrier 2023 des prochains CVS

Sous réserve, les dates retenues pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Jeudi 23 mars
- Jeudi 22 juin
- Jeudi 14 septembre
- Jeudi 14 décembre

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Les 2 coiffeuses intervenant sur la résidence sollicitent M. MINETTI Michel en vue d'une augmentation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 en raison de la hausse des produits capillaires. Les tarifs proposés sont les suivants :

Tarifs - Femmes	
Shampooing + coupe + coiffage	22 €
Shampooing + coupe + brushing + fixateur	30 €
Shampooing+ coupe + mise en plis + fixateur	30 €
Shampooing + coupe + permanente + brushing	50 €
Shampooing + coupe + permanente + mise en plis	50 €
Shampooing + coupe + mise en plis + coloration ou brushing	47 €
Shampooing + brushing + fixateur	20 €
Shampooing + mise en plis + fixateur	20 €
Tarifs - Hommes	
Coupe.....	13 €

Une boîte à idées est également mise à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci comporte plusieurs courriers en lien avec le projet de fusion : inquiétude du personnel quant à leur avenir au sein de la résidence, interrogation des familles quant au maintien de leur parent au sein de la structure, quels sont les avantages pour les résidents et le personnel d'une telle fusion. M. POULMARCH Dominique, Président du conseil d'administration prend la parole et tient à préciser que chaque établissement conservera son autonomie. Il s'agit d'une fusion d'associations et non pas d'établissements.

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 12h05

**Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 23 mars 2023 à 10h30**